

8 60

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la **Convention** conclue le 18 février 1886, entre la France et l'Espagne, pour l'exercice de la pêche dans la Bidassoa. (N° 169, session 1886. — Nommée le 27 mai 1886.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : L'AMIRAL PEYRON.
- 2^e — L'AMIRAL HALNA DU FRETAY.
- 3^e — L'AMIRAL JAURÈS.
- 4^e — LOUIS LA CAZE.
- 5^e — FRÉZOUL.
- 6^e — GUICHARD.
- 7^e — DUPOUY.
- 8^e — ANCEL.
- 9^e — PAUL DE RÉMUSAT.



Séance du 29 mai

M. M. Jaurès, Seyran, Guichard, Dussuy, Frezoul
présent.

M. Balna du Pétay 1^{er} Secrétaire pour assister
à la séance.

M. l'Amiral Jaurès est nommé Président, M.
Frezoul secrétaire.

M. l'Amiral Seyran rend compte de l'opinion
des membres favorable au projet.

Dans ce 3^e aucune objection n'a été
présentée ainsi que dans les autres.

M. l'Amiral Seyran est désigné comme
rapporteur - Mardi prochain il soumettra le rapport à
la commission La séance est levée

Le Président

Le secrétaire

Jaurès

Frezoul

Séance du 1^{er} Juin

Monsieur l'Amiral Peyroy donne
lecture - de son rapport, qui conclut
à l'adoption du projet de loi.

Les conclusions du rapport sont adoptées
à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée.

Le Président:

P. le secrétaire

Jaurès

André Frezoul